



La parole vertueuse du juriste

Les exemples de Jean Papon, Louis Le Caron et Claude Le Brun de la Rochette

Type de publication : Article de collectif

Collectif : [Valeur des lettres à la Renaissance. Débats et réflexions sur la vertu de la littérature](#)

Auteur : Geonget (Stéphan)

Résumé : Cet article examine, à la lumière d'un corpus de juristes de la seconde moitié du ^{xvi}e siècle (Jean Papon, Louis Le Caron et Claude Le Brun de la Rochette), la question de la vertu de la parole que porte l'avocat. Comment défendre son client sans perdre son âme ? À quelles conditions l'éloquence peut-elle être compatible avec la pratique du barreau ? La parole véritable n'est-elle pas nécessairement brève ? Mais alors comment peut-elle donner lieu à un plaidoyer ?

Pages : 95 à 108

Collection : [Études et essais sur la Renaissance](#), n° 113

Série : Perspectives humanistes, n° 8

Thème CLIL : 4027 -- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES -- Lettres et Sciences du langage -- Lettres -- Etudes littéraires générales et thématiques

EAN : 9782812459986

ISBN : 978-2-8124-5998-6

ISSN : 2114-1096

DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-5998-6.p.0095

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 17/10/2016

Langue : Français

[Afficher en ligne](#)